

Initiation à l'utilisation du défibrillateur (DAE)

Certains établissements recevant du public sont amenés à être équipés d'un défibrillateur. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Public ciblé : Tout le monde

PROGRAMME

Partie 1 : Présentation théorique par exposé :

- Echanges sur les connaissances en matière de secourisme
- Historique et réglementation du DAE
- Quelques chiffres clés et introduction sur la chaîne de survie
- Présentation de la machine et instructions sur la mise en œuvre en place du DAE

Partie 2 : Activité pratique
Apprentissage par le geste en effectuant une Réanimation cardio-pulmonaire et mise en œuvre du DAE.

Les participants devront reproduire les gestes et les instructions du formateur.

Partie 3 : Conclusion et échanges sur le ressenti de la sensibilisation par les participants

MÉTHODE

Nos sensibilisations sont effectuées au sein de votre entreprise ou dans nos centres suite à une analyse préalable des conditions d'accueil et du déroulement de l'activité.

Il est nécessaire de pouvoir disposer d'une salle avec assez d'espace afin de pouvoir réaliser les gestes de secours.

Cette sensibilisation est une initiation et ne permet pas la délivrance d'une certification aux gestes de premiers secours.

OBJECTIFS

- Connaître la conduite à tenir dans la situation d'une victime en arrêt cardio-respiratoire.
- Savoir mettre en place un DAE et connaître les notions de massage cardiaque.
- Connaître la notion de chaîne de survie.

